

Séance publique du lundi 17 février 2025

Présents : Avec voix délibérative :

GOFFIN Philippe, Député-Bourgmestre, Président
MATERNE Alain, TOMBEUR Myriam, EL MOKHTARI Yakhlef, Echevins
BRILLON Jean-François, LEONARD Hervé, JODOGNE Micheline, LEMMENS Aurélien,
VANDERSMISSEN Stéphane, STASSART Isabelle, LAPIERRE Sabine, JACOB Sylvie, BELDE
Christelle, Conseillers Communaux
VAES Viviane, Directrice Générale ff.

LE CONSEIL,

1. Procès-verbal de la dernière séance

Le Conseil

APPROUVE à l'unanimité

le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2025.

2. Désignation de 5 délégués à Enodia Intercommunale.

Vu la demande d'Enodia ;

Attendu qu'il convient de désigner cinq délégués aux assemblées générales convoquées durant la mandature installée depuis le 02 décembre 2024 ;

DESIGNE 5 délégués représentant la Commune aux assemblées générales de ENODIA Intercommunale.

- Aurélien LEMMENS Rue Léon Mélon, 13/A 4367 Crisnée aurelien.lemmens@student.hel.be
- Philippe GOFFIN Rue Henri Daniels, 50 4367 Crisnée bourgmestrecrisnee@gmail.com
- Yakhlef EL MOKHTARI Rue Hayette, 1 4367 Crisnée yelmo10@gmail.com
- Jean-François BRILLON Rue Sylvain Panis, 91 4367 Crisnée jfbrillon@skynet.be
- Isabelle STASSART Rue de Fexhe, 3 4367 Crisnée isabelle.stassart@skynet.be

3. Désignation de 5 délégués à Resa Intercommunale

Vu la demande de Resa ;

Attendu qu'il convient de désigner cinq délégués aux assemblées générales convoquées durant la mandature installée depuis le 02 décembre 2024 ;

DESIGNE 5 délégués représentant la Commune aux assemblées générales de RESA Intercommunale.

- Philippe GOFFIN Rue Henri Daniels, 50 4367 Crisnée bourgmestrecrisnee@gmail.com
- Yakhlef EL MOKHTARI Rue Hayette, 1 4367 Crisnée yelmo10@gmail.com
- Jean-François BRILLON Rue Sylvain Panis, 91 4367 Crisnée jfbrillon@skynet.be
- Isabelle STASSART Rue de Fexhe, 3 4367 Crisnée isabelle.stassart@skynet.be
- Christelle BELDE rue Jean Stassart, 30/001 4367 Crisnée christelle.belde@live.be

4. Désignation de 5 délégués à l'AIDE

Vu la demande de l'AIDE ;

Attendu qu'il convient de désigner cinq délégués aux assemblées générales convoquées durant la mandature installée depuis le 02 décembre 2024 ;

DESIGNE 5 délégués représentant la Commune aux assemblées générales de l'AIDE.

- Alain MATERNE Rue de Favray, 36 4367 Crisnée alain.materne63@gmail.com
- Myriam TOMBEUR Rue Sylvain Panis, 46 4367 Crisnée tombreur_myriam@skynet.be
- Jean-François BRILLON Rue Sylvain Panis, 91 4367 Crisnée jfbrillon@skynet.be
- Sylvie JACOB Rue Sous le Pont 2 4367 Crisnée fossyl2@msn.com
- Hervé Léonard Rue Vincent Bonnechère 52 4367 Crisnée airv22@yahoo.fr

5. Désignation de 5 délégués à ECETIA Intercommunale

Vu la demande d'ECETIA ;

Attendu qu'il convient de désigner cinq délégués aux assemblées générales convoquées durant la mandature installée depuis le 02 décembre 2024 ;

DESIGNE 5 délégués représentant la Commune aux assemblées générales d'ECETIA.

- Aurélien LEMMENS Rue Léon Mélon, 13/A 4367 Crisnée aurelien.lemmens@student.hel.be
- Philippe GOFFIN Rue Henri Daniels, 50 4367 Crisnée bourgmestrecrisnee@gmail.com
- Yakhlef EL MOKHTARI Rue Hayette, 1 4367 Crisnée yelmo10@gmail.com
- Jean-François BRILLON Rue Sylvain Panis, 91 4367 Crisnée jfbrillon@skynet.be
- Isabelle STASSART Rue de Fexhe, 3 4367 Crisnée isabelle.stassart@skynet.be

6. Désignation de 5 délégués à IILE-SRI

Vu la demande de l'IILE-SRI ;

Attendu qu'il convient de désigner cinq délégués aux assemblées générales convoquées durant la mandature installée depuis le 02 décembre 2024 ;

DESIGNE 5 délégués représentant la Commune aux assemblées générales d'IILE-SRI.

- Alain MATERNE Rue de Favray 36 4367 Crisnée alain.materne63@gmail.com
- Christelle BELDE Rue Jean Stassart 30/001 4367 Crisnée christelle.belde@live.be

- Sabine LAPIEREE Chaussée Verte, 64/A 4367 Crisnée sabine21_05@hotmail.com
- Sylvie JACOB Rue Sous le Pont 2 4367 Crisnée fossyl2@msn.com
- Aurélien LEMMENS Rue Léon Mélon 13/A 4367 Crisnée
aurelien.lemmens@student.hel.be

7. Désignation de 1 délégué à SWDE

Vu la demande de la SWDE ;

Attendu qu'il convient de désigner cinq délégués aux assemblées générales convoquées durant la mandature installée depuis le 02 décembre 2024 ;

DESIGNE 1 délégué représentant la Commune aux assemblées générales de la SWDE soit Myriam Tombeur, rue Sylvain Panis, 91 4367 Crisnée tombreur_myriam@skynet.be

8. Désignation de 5 délégués à INTRADEL

Vu la demande d'INTRADEL ;

Attendu qu'il convient de désigner cinq délégués aux assemblées générales convoquées durant la mandature installée depuis le 02 décembre 2024 ;

DESIGNE 5 délégués représentant la Commune aux assemblées générales d'Intradel soit

- Alain Materne rue de Favray, 36 4367 Crisnée alain.materne63@gmail.com
- Sabine Lapierre Chaussée Verte, 64/A 4367 Crisnée sabine21_05@hotmail.com
- Isabelle STASSART Rue de Fexhe 3 4367 Crisnée isabelle.stassart@skynet.be
- Yakhlef EL MOKHTARI Rue Hayette 1 4367 Crisnée yelmo10@gmail.com
- Philippe GOFFIN Rue Henri Daniels 50 4367 Crisnée bourgmestrecrisnee@gmail.com

9. Désignation de 5 délégués à la SPI

Vu la demande de la SPI ;

Attendu qu'il convient de désigner cinq délégués aux assemblées générales convoquées durant la mandature installée depuis le 02 décembre 2024 ;

DESIGNE 5 délégués représentant la Commune aux assemblées générales de la SPI soit

- Philippe GOFFIN Rue Henri Daniels 50 4367 Crisnée bourgmestrecrisnee@gmail.com
- Jean-François BRILLON Rue Sylvain Panis, 91 4367 Crisnée jfbrillon@skynet.be
- Christelle BELDE Rue Jean Stassart, 308/001 4367 Crisnée christelle.belde@live.be

- Isabelle STASSART Rue de Fexhe 3 4367 Crisnée isabelle.stassart@skynet.be
- Aurelien LEMMENS Rue Léon Mélon 13/A 4367 Crisnée
aurelien.lemmens@student.hel.be

1 Désignation de 1 délégué à la SRWT TEC

0.

Vu la demande de la SRWT TEC ;

Sur présentation du groupe Code 4367 constituant le Pacte de majorité ;

Vu la candidature de Madame Sylvie JACOB ;

Le délégué de la commune à la SRWT-TEC est Madame Sylvie JACOB Rue Sous le Pont
2 4367 Crisnée fossyl2@msn.com

1 Désignation de 3 délégués à Habitat solidaire de Hesbaye

1.

Vu la demande de Habitat solidaire de Hesbaye ;

Attendu qu'il convient de désigner 3 délégués aux assemblées générales convoquées durant
la mandature installée depuis le 02 décembre 2024 ;

DESIGNE 3 délégués représentant la Commune aux assemblées générales de Habitat
Solidaire de Hesbaye

Groupe Code 4367 :

- Myriam TOMBEUR Rue Sylvain Panis, 49 4367 CRISNEE tombour_myriam@skynet.be
- Jean-François BRILLON Rue Sylvain Panis, 91 4367 CRISNEE jfbrillonskynet.be
- Alain MATERNE Rue de Favray, 36 4367 CRISNEE alain.materne63@gmail.com

1 Désignation de 1 délégué à la Mission Régionale Huy Waremme

2.

Vu la demande de la Mission Régionale Huy Waremme;

Sur présentation du groupe Code 4367 constituant le Pacte de majorité,

Vu la candidature de Monsieur Hervé LEONARD rue Vincent Bonnechère, 52 4367 Crisnée

DESIGNE Le délégué de la commune à la Mission Régionale Huy Waremme est Monsieur
Hervé LEONARD rue Vincent Bonnechère, 52 4367 Crisnée airv22@yahoo.fr

1 Désignation de 2 représentants à la AIS'B-baye

3.

Vu la demande de l'AIS'baye ;

Sur présentation du groupe Code 4367 constituant le Pacte de majorité,

Vu la candidature de

- Monsieur Hervé LEONARD rue Vincent Bonnechère, 52 4367 Crisnée airv22@yahoo.fr
- Madame Sabine LAPIERRE Chaussée verte 64/A 4367 Crisnée sabine21_05@hotmail.com

DESIGNE

- Le délégué de la commune au Conseil d'Administration et à l'Assemblée générale est Monsieur Hervé LEONARD rue Vincent Bonnechère, 52 4367 CRISNEE airv22@yahoo.fr
- Le délégué de la commune au à l'Assemblée générale est Madame Sabine LAPIERRE Chaussée Verte 64/A 4367 CRISNEE sabine21_05@hotmail.com

1 Désignation de 1 représentant à l'AIGS

4.

Vu la demande de l'AIGS ;

Sur présentation du groupe Code 4367 constituant le Pacte de majorité ;

Vu la candidature de Christelle BELDE rue Jean Stassart, 30/001 4367 Crisnée christelle.belde@live.be à l'Assemblée générale ;

DESIGNE

Madame Christelle BELDE rue Jean Stassart, 30/001 à 4367 CRISNEE christelle.belde@live.be comme représentant à l'Assemblée générale de l'AIGS

1 Désignation de représentant à l'AG et CA de la Maison du Tourisme Meuse Condroz Hesbaye

5.

Vu la demande de la Maison du Tourisme Meuse Condroz Hesbaye

Sur présentation du groupe Code 4367 constituant le Pacte de majorité,

Vu la candidature de :

- Au Conseil d'administration : Alain Materne ayant pour suppléance Myriam Tombeur
- A l'Assemblée Générale dont le premier est le représentant au Conseil d'administration : Myriam Tombeur ayant pour suppléance Sabine Lapiere;

DESIGNE

Les représentants suivants au sein des organes de gestion de l'asbl Maison du Tourisme Meuse Condroz Hesbaye en respectant le pacte culturel à savoir :

- 1 représentant pour le Conseil d'administration Alain MATERNE ayant pour suppléance Myriam TOMBEUR
- 2 représentants à l'Assemblée Générale dont le premier est le représentant au Conseil d'administration : Alain MATERNE ayant pour suppléance Myriam TOMBEUR et Myriam TOMBEUR ayant pour suppléance Sabine LAPIERRE

1 Marché d'emprunts pour financer les investissements extraordinaires 2024

6.

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article M1222-3§1 relatif aux compétences du Conseil Communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 90, 1° ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Considérant que dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, les marchés relatifs aux emprunts sortent du champ d'application de la loi ;

Considérant qu'il est proposé de procéder à une consultation auprès de l'organisme financier auquel le précédent marché a été attribué (reconduction)

Après en avoir délibéré,

DECIDE par 11 voix pour et 2 abstention(s) (JODOGNE Micheline, VANDERSMISSEN Stéphane)

D'approuver le règlement de consultation relatif aux emprunts 2024 comprenant 2 catégories :

Catégorie n°1 : durée 5 ans

/

Catégorie n°2 : durée 10 ans

/

Catégorie n°3 : durée 15 ans

Numéro de projet	Objet	Article budgétaire	Montants prévus par emprunts	Durée (exprimée en année)	Type de taux
20197642	Plain de sport	764/961-51	150.000,00	15	Taux fixe
20220011	PIMACI 22-24 : Création d'un chemin réservé Rue Joseph Wauters	421/961-51	61.625,59	15	Taux fixe

Catégorie n°4 : durée 20 ans

Numéro de projet	Objet	Article budgétaire	Montants prévus par emprunts	Durée (exprimée en année)	Type de taux
20209221	Logement publics	922/961-51	138.497,41	20	Taux fixe
20210007	Réfection Eglises	790/961-51	630.000,00	20	Taux fixe
20230006	Acquisition Hall	764/961-51	285.000,00	20	Taux fixe
20230009	PIC 22-24 : Création d'un chemin réservé entre la rue J. Wauters et la Rue F. Gilon	421/961-51	205.907,81	20	Taux fixe
20230010	PIC 22-24 : Création d'un chemin réservé Rue des Hêtres	421/961-51	267.625,17	20	Taux fixe
20230012	PIC 22-24 : Création d'un chemin réservé entre les Rues Kremer et P er R Sacré	421/961-51	45.623,65	20	Taux fixe
20230014	PIMACI 22-24 : Création de trottoirs Rue Joseph Wauters entre le n°50 et le cimetière	421/961-51	88.334,47	20	Taux fixe

Article 2 :

De consulter Belfius Banque, organisme auquel le précédent marché a été attribué (reconduction).

Article 3 :

Il est autorisé de préfinancer les dépenses sur moyens propres.

1 Budget de la Zone de Police - Exercice 2025 - Adaptation**7.**

Considérant le budget 2025 de la Zone de police ;

Revu le montant de la dotation de la commune de Crisnée fixée au montant de 358.879,68 € à 387.197,93 €

Sur proposition du Collège communal ;

DECIDE à l'unanimité

Article 1 : d'approuver l'augmentation de la dotation de la commune de Crisnée en faveur de la Zone de Police fixée pour le budget 2025 au montant de 387.197,93 €.

Article 2 : Les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 330/435-01 lors de la première modification budgétaire 2025

1 Octroi d'un droit d'emphytéose pour la construction et l'exploitation de quatre terrains de padel, d'un terrain de tennis et d'une cafétéria sur un terrain communal à 4367 Crisnée - Choix du candidat

Micheline Jodogne regrette la manière de voter. Elle aurait souhaité noircir un point ou

mettre une croix à côté du candidat de son choix. Elle ne se juge pas capable de coter et motiver sa cotation. Stéphane Vandermismissen fait remarquer que tous les candidats se sont beaucoup investis et quatre seront déçus. Le bourgmestre répond que par souci de démocratie, le Collège a souhaité donner le pouvoir de décision aux membres du Conseil. Le vote d'aujourd'hui ne concerne pas une nomination mais un marché public où le choix du candidat doit être dûment justifié.

Vu la délibération du Conseil communal du 06 mai 2024 fixant les conditions pour l'octroi d'un droit d'emphytéose pour la construction et l'exploitation de quatre terrains de padel, d'un terrain de tennis et d'une cafétéria sur cadastré Crisnée - 3ème division - Kemexhe, section A, n°23 D/pie (304 A partie selon cartouche du plan) – lot A de 32 ares 6 centiares et lot B de 3 ares 10 ca ;

Considérant que cinq candidats peuvent être délibérés, à savoir :

- PadelSystem CRISNEE
- BLUEFIELD Padel
- COVITIN
- Padel Xpérience Crisnée
- Planet Padel Crisnée

Considérant que le collège communal se conformera au choix posé par le conseil communal à la majorité simple ;

Considérant qu'il y a lieu d'appliquer à chaque candidat, la grille d'analyse fixée par le conseil communal du 6 mai dernier ;

Considérant que la grille d'analyse s'articule comme suit :

Délai le plus court pour le dépôt au collège de la demande de permis d'urbanisme - 20 points
(Délai le plus court annoncé/délai annoncé) * 20

Délais le plus court pour la réalisation des infrastructures au terme de la délivrance du permis d'urbanisme - 20 points
(Délai le plus court annoncé/délai annoncé) * 20

Qualité et pertinence du plan financier et plan de gestion. /100 points

Un plan d'intégration des associations, écoles, entreprises, commerces locaux dans l'utilisation des infrastructures. /20 points

Grille tarifaire préférentielle pour les habitants de Crisnée : 5% /10points; 10% /15points; 15% / 20 points; 20% / 25 points

4 terrains de padel qui répondent aux normes permettant la tenue de matchs officiels : 1 terrain couvert - 5pt ; 2 terrains couverts - 10 points

Panneaux PV d'un minimum 20 m² par terrain couvert - 5 points par terrain couvert

Batteries pour assurer tout ou partie de l'éclairage des terrains – 5 points

Cafétéria à toiture plate avec 24 places assises , à l'extérieur, 2 terrasses, l'une donnant sur les terrains de padel et l'autre sur la plaine de jeux et le minigolf, chacune offrant un minimum de 16 places assises avec couverture amovible, 2 wc dames, 2 wc hommes, et 2 urinoirs

Panneaux PV sur cafétéria – 10 points

Batterie(s) pour la cafétéria – 5 points

32 places assises à l'intérieur / 5 points et 36 places assises à l'intérieur /10 points

Il y a 40 places intérieures.

20 places assises extérieures sur chacune des terrasses /10 points

35 places pour la faisant partie de la cafétéria.

Couverture de chacune des terrasses, stores rétractables couvrant complètement la terrasse / 5 points

Couverture de chacune des terrasses par pergola avec lamelles orientables et rétractables / 10 points

Vestiaire avec un espace homme et un espace femme. Deux cabines de douche par espace.

**Un terrain de tennis –
french court /10 points –
terre battue / 15 points –
éclairage / 5 points**

Considérant que chaque conseiller communal est invité à opérer un classement des 5 candidats sur base des critères ci-avant.

Considérant que le candidat retenu sera celui qui aura obtenu le plus de points tels qu'attribués par l'ensemble des conseillers.

Considérant la grille proposant une attribution de points pour les postes 1 à 13, ces points reposant sur des constats factuels issus des dossiers de candidatures ;

Considérant les fichiers sur lesquels les points et la motivation ayant trait à la Qualité et pertinence du plan financier et plan de gestion complétés par les 13 conseillers ;

Considérant les fichiers sur lesquels les points et la motivation ayant trait au plan d'intégration des associations, écoles, entreprises, commerces locaux dans l'utilisation des infrastructures complétés par les 13 conseillers ;

Etablit qu'Aurélien LEMMENS et Sylvie JACOB conseillers communaux les moins âgés, assistent le bourgmestre lors des opérations du scrutin et du recensement des voix;

Attendu qu'au terme de l'addition des points attribués à chaque candidat, le classement est le suivant :

Candidat	Nombre de points obtenus
Bluefield Padel	2893
COVITIN	2582,33
PadelSystem Crisnée	2824,9
PadelXpérience Crisnée	3003
Planet Padel Crisnée	3150

Constate que les suffrages au scrutin secret ont été exprimés au nom du candidat Planet Padel Crisnée selon les règles.

Constate que le candidat Plane Padel Crisnée qui a obtenu le plus grand nombre de voix est élu.

Le procès-verbal de cette décision est signé séance tenante par le Président, les Conseillers assesseurs et la Directrice Générale ff.

1 N614 - Demande de passage piéton et extension de la zone 50km/h

9.

Vu la densité de la circulation sur la Chaussée Verte, de la présence de deux grandes surfaces, d'un funérarium, d'un restaurant, d'un bowling, d'un centre de soins, d'un fleuriste, et, de nombreuses habitations ;

Vu le carrefour très fréquenté au croisement de la rue L Kremer, de la Chaussée verte, de la rue de la Burette (entrée de Fize) ;

Considérant les différentes plaintes des riverains relatives aux nuisances sonores ;

Considérant le trafic sur la Chaussée Verte et les nombreuses demandes des piétons qui traversent la Chaussée Verte pour se rendre à Kemexhe ou à Fize ;

Attendu que le groupe PS+ souhaite que les membres du Conseil Communal se prononcent sur l'opportunité de demander à la Région Wallonne d'étendre la zone 50 km/h depuis le Rond-Point commun à la N3 et la Chaussée Verte jusqu' à la rue Léon Mélon, ainsi que le déplacement du radar existant, avant la rue Léon Mélon en venant de l'autoroute ;

Attendu que le groupe PS+ souhaite que les membres du Conseil se prononcent sur l'opportunité de tracer sur la Chaussée Verte un passage pour piétons à hauteur de la rue L Mélon ;

DECIDE par 12 voix pour et 1 abstention(s) (BRILLON Jean-François)

Article 1 : L'installation de passage pour piétons sur la Chaussée Verte l'un à hauteur de la
de la rue Léon Melon.

Article 2 : Le passage à une vitesse maximale uniforme sur cet axe à 50 km /h jusqu'à la rue

2 Questions/Communications

0.

1) Micheline Jodogne

Bulletin communal: l'espace dédié aux autres groupes politiques. Elle souhaite connaître les dates de parution et les dates limite de dépôt des articles.

Les articles apolitiques sont les bienvenus dans Le Petit Monde de Crisnée qui paraît en général en tre le 15 et le 25 du mois

2) Alain Materne annonce la création d'un atelier de peinture qui se réunit tous les mercredis à 09h30 ainsi que d'un club de jeux de société.

3) Myriam Tombeur annonce l'après-midi carnaval du 23 février prochain de 14 à 17h

4) Stéphane Vandersmissen regrette que le spectacle de Renaud Rutten aie été complet directement et que les gens de Crisnée n'ont pas été privilégiés.

5) Bourgmestre

- Création d'un étang rue François Gilon - Idée d'un ouvrier communal

- Dog Day en cours de préparation

- Le 19/12: spectacle humoriste en préparation

- Dans le cadre de la consultation sur l'avenir des églises à Crisnée, une consultation sera menée également sur la mobilité à Crisnée. Les questions seront fixées et validées par le Conseil communal.

Stéphane Vandersmissen fait part d'un sondage Ps sur la mobilité à Crisnée et Micheline Hellin suggère de créer des comités de quartier relatifs à la sécurité à Crisnée.

La Directrice Générale ff,
Viviane VAES

Par le Conseil,

Le Bourgmestre,
Philippe GOFFIN